



**HAL**  
open science

## Les collections patrimoniales de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : le programme AGIAs

Alain Duploux

► **To cite this version:**

Alain Duploux. Les collections patrimoniales de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : le programme AGIAs. Dominique Poulot; Yves Winkin. Cabinet de curiosités du XXIe siècle : passé et avenir des cabinets de curiosités, , 2021. hal-03146026

**HAL Id: hal-03146026**

**<https://hal.science/hal-03146026>**

Submitted on 18 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

ALAIN DUPLOUY

## Les collections patrimoniales de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : le programme AGIAs



Longtemps négligées, souvent dépréciées, les collections universitaires constituent depuis quelques années un véritable enjeu, ainsi qu'un sujet de recherche et de valorisation en France, en Europe et dans le monde<sup>1</sup>. Un programme scientifique d'étude des collections patrimoniales de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est en cours. Il s'agit d'en dresser l'inventaire, d'en retracer l'histoire – en lien avec celle de la pédagogie – et d'œuvrer à leur mise en valeur auprès de la communauté universitaire et du grand public, soulignant ainsi l'importance des relations entre l'université et la société. L'une des déclinaisons de ce programme porte sur les antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris.

### Un patrimoine en péril

Sur le modèle universitaire allemand, la plupart des universités françaises se dotent de collections à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Qu'il s'agisse de minéralogie, d'entomologie, de botanique, d'anatomie, d'art ou d'archéologie, ces collections sont étroitement associées à l'enseignement et à la recherche et, partant, se situent à l'articulation de la science et de la pédagogie. Outre leur dimension scientifique et pédagogique intrinsèque, ces collections constituent aussi un patrimoine universitaire, matériel – la conservation et la transmission des objets – mais aussi immatériel – l'histoire des pratiques pédagogiques, des savoir-faire et des valeurs liés à l'enseignement et à la recherche. En ce sens, les collections patrimoniales peuvent raconter l'histoire de la connaissance et des traditions académiques, d'autant plus profondément enracinées au cœur des villes universitaires que ces universités sont anciennes. Partout en Europe depuis la deuxième Guerre mondiale, les musées et collections universitaires connaissent une réduction de leur utilisation dans la recherche et l'enseignement, avec pour corolaires un manque de ressources financières, d'autonomie, d'accessibilité et de locaux adéquats, un sous-encadrement en personnel qualifié, des réorganisations, des dispersions, des déménagements et, finalement, un état général d'abandon qui a entraîné des pertes irréversibles. Les mutations du système universitaire au début des années 1970 et les politiques actuelles de regroupement n'ont rien arrangé à la situation des collections universitaires. Dans une période de crise identitaire des universités, ces collections peuvent toutefois se transformer en un atout formidable, catalysant recherche, enseignement et valorisation du patrimoine. Un peu partout en Europe, ce patrimoine universitaire fait l'objet de pro-

grammes d'études, de restauration et de valorisation. Des associations nationales de musées universitaires ont été créées et des programmes de recherche ont été lancés. En Allemagne, par exemple, l'université Humboldt de Berlin a initié un vaste projet intitulé *Musées et collections universitaires en Allemagne* : recherche sur leur patrimoine et leur histoire, bénéficiant d'un important financement de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG). Sur le plan international, mentionnons également trois initiatives récentes : la création du réseau européen *Universeum* en 2000, la fondation du Comité International de l'ICOM pour les Collections et Musées Universitaires (UMAC) en 2001 et la *Recommandation sur la gouvernance et la gestion du patrimoine universitaire*, adoptée en 2005 par le Conseil de l'Europe. Ce document encourage en l'occurrence les directions des universités « à considérer l'ensemble du patrimoine de l'établissement d'enseignement supérieur comme relevant de [leur] responsabilité ultime, morale, administrative et juridique » et demande aux autorités de tutelle et aux universités de « prévoir le financement de leur politique du patrimoine dans leur propre budget, qu'il soit alimenté par des fonds publics ou privés, et de chercher à obtenir des ressources supplémentaires à l'extérieur ». Si ces initiatives sont à l'origine de nombreux articles, d'associations professionnelles et de conférences sur les collections et musées universitaires, la France et, plus encore, les universités parisiennes sont toutefois en retrait. Il faut en effet souligner le manque de recherches approfondies portant sur les collections et musées universitaires durant cette période. Consciente de ces manques dans la tutelle et la valorisation des collections patrimoniales, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a engagé un projet d'inventaire, de recherche et de valorisation de son patrimoine, tant immobilier que mobilier<sup>2</sup>. Le patrimoine de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne plonge ses racines dans l'ancienne Université de Paris, démantelée en 1970 et remplacée par treize établissements. Nombre des collections scientifiques et pédagogiques de Paris 1 ont donc été initiées en Sorbonne à la fin du XIX<sup>e</sup>, comme les collections d'antiquités grecques aujourd'hui conservées à l'Institut d'art et d'archéologie. En l'occurrence, ce patrimoine ancien, commun à toutes les universités parisiennes, relève aujourd'hui de la Chancellerie des universités de Paris, dont l'une des missions est précisément d'assurer la gestion des biens des universités, notamment leur patrimoine commun et indivis<sup>3</sup>. D'autres collections ont en revanche été constituées durant les cinquante dernières années, à l'image des collections de référence plus ou moins récentes en archéologie, qui n'appartiennent donc qu'à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Malgré la tutelle de la Chancellerie ou de l'université, ces collections (anciennes et récentes) sont malheureusement peu connues et mal protégées d'un point de vue juridique. En France, aucune disposition de droit spécial ne permet en effet de clarifier le statut juridique des collections d'université ; c'est au cas par cas, en fonction de chaque collection, mais surtout en fonction du mode d'entrée de chaque pièce qu'il convient de raisonner pour établir le statut juridique de ces objets. Les collections universitaires peuvent certes être assimilées à des « collections d'étude », notion d'usage dans les musées en référence aux objets qui ne sont pas inscrits à l'inventaire. Toutefois, les conservateurs du patrimoine n'ont pas de prérogative de principe en matière de collections universitaires, à l'exception bien entendu des œuvres mises en dépôt dans les universités, soumises au récolement décennal des collections publiques. En droit, les seuls acteurs expressément associés à la gestion des collections universitaires sont de fait les enseignants-chercheurs. L'article 3 du dé-

cret fixant leur statut prévoit en effet, parmi les obligations de service public liées à l'enseignement supérieur, que les enseignants-chercheurs « peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements »<sup>4</sup>. Si l'article autorise les enseignants-chercheurs à agir en ce sens, nulle contrainte n'est cependant posée<sup>5</sup>, alors même qu'aucun autre texte législatif ne prévoit de suppléance<sup>6</sup>. Plus que d'initiatives individuelles, la gestion et l'étude de ces collections relèvent en réalité de la politique scientifique, pédagogique et patrimoniale de chaque université. Si le patrimoine immobilier de l'ancienne Université de Paris et des treize établissements qui en sont issus a reçu une certaine attention<sup>7</sup>, le patrimoine mobilier est quelque peu en reste, si l'on excepte les travaux de Christian Hottin sur le décor de la Sorbonne<sup>8</sup>. La constitution de l'espace universitaire parisien à partir du XIII<sup>e</sup> siècle est donc bien connue, mais la constitution et l'histoire du patrimoine mobilier restent mal documentées. S'agissant de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, tout reste à faire, exception faite des travaux de la Chancellerie qui procède depuis 2012 au récolement des œuvres acquises par l'État pour la Sorbonne depuis les années 1880. La situation est d'autant plus complexe qu'au-delà de la Sorbonne, les collections patrimoniales de l'Université Paris 1 sont dispersées entre la vingtaine de composantes et les 25 implantations de l'université à travers la ville.

### Le programme AGIAs

C'est dans le cadre de cette politique scientifique d'établissement que s'est inscrit le projet AGIAs : *Antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie*. Initié et dirigé par Alain Duplouy, ce projet a pour ambition d'étudier, de conserver, d'exposer et transmettre cette collection d'antiquités grecques faisant partie du patrimoine universitaire parisien. L'histoire de ce fonds ancien est passablement complexe. L'organisation de la nouvelle Sorbonne, construite de 1884 à 1901 par Henri-Paul Nénot, permet l'aménagement d'un musée d'objets anciens et de moulages au rez-de-chaussée du bâtiment. La chaire d'archéologie, dont le premier détenteur fut Georges Perrot, est créée en Sorbonne dès 1876, mais c'est surtout son suppléant et successeur, Maxime Collignon qui s'occupe à partir de 1883 de réunir les fonds et les pièces nécessaires pour la constitution d'une collection et son installation en Sorbonne<sup>9</sup>. Fondée sur le modèle allemand, la constitution d'une collection de moulages, mais aussi de quelques originaux et d'une collection de photographies, participe alors d'une redéfinition de l'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art antique, à travers la connaissance des *testimonia*<sup>10</sup>. C'est ainsi que Maxime Collignon et son successeur, Gustave Fougères, rassemble – grâce à quatre dépôts de l'État par l'intermédiaire du musée du Louvre, mais aussi à divers dons de particuliers ou du Royaume de Grèce à travers le musée national d'Athènes – une collection d'antiquités qui comprend tant des vases que des figurines en terre cuite et des fragments d'architecture. D'après les programmes des cours, on sait que Collignonédia plusieurs séminaires à l'histoire de la céramique en Grèce ancienne, tandis que Fougères consacra invariablement, de 1921 à 1927, ses exercices et travaux pratiques à l'étude et au classement des collections d'archéologie de la faculté<sup>11</sup>. En Sorbonne, les antiquités grecques étaient exposées dans les vitrines de la Salle d'archéologie, au 2<sup>e</sup> étage

du bâtiment. Les objets en étaient sortis à l'occasion des « cours fermés », travaux pratiques où les étudiants apprenaient à observer et à décrire les monuments originaux. C'est durant ces années, à l'instigation très probablement de Fougères, qu'un inventaire complet de la collection est établi, dont il ne reste malheureusement plus aujourd'hui que les étiquettes sur divers objets.



NuBIS. Neurdein, Salle d'archéologie. s.d. Cliché Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

Avec l'achèvement de l'Institut d'art et d'archéologie, construit par l'architecte Paul Bigot entre 1924 et 1931, ces collections sont bientôt déménagées rue Michelet, où elles trouvent un nouvel écrin et davantage d'espace, au service des quelques étudiants et professeurs pour lesquels l'Institut avait été créé<sup>12</sup>. Dès 1933, la nouvelle installation est en place : le 3<sup>e</sup> étage tout entier est réservé aux collections d'art grec. Ce « musée d'études » se compose de trois galeries continues, disposées en II, bénéficiant d'un éclairage zénithal, et présente successivement l'art archaïque, classique et hellénistique. La collection mêle en fait moulages, photographies et originaux. Une description de l'époque nous présente les antiquités de la sorte : « À gauche [en entrant dans la première salle] sont placés sous vitrine, des fragments originaux de céramiques de toutes les époques, des statuettes en terre cuite et des moulages de petits bronzes<sup>13</sup>. » Alors qu'il n'ex-

iste pas – à notre connaissance – de photographie de cette première partie de la galerie, il semble que le déménagement de la Sorbonne à l'Institut d'art et d'archéologie signe aussi un changement de destination pour la collection d'antiquités grecques. D'outil pédagogique conservé dans la Salle d'archéologie et utilisé lors des travaux pratiques avec les étudiants, la collection se trouve désormais placée « sous cloche » et en quelque sorte « muséifiée » avec le reste des moulages, tandis que le nouveau titulaire de la chaire, Charles Picard, s'intéresse davantage à la sculpture et œuvre en conséquence à l'accroissement de la collection de moulages, au détriment de l'étude et de la valorisation de la collection d'antiquités proprement dites. C'est dans ce contexte de désintérêt pédagogique pour les antiquités grecques que surviennent les événements de mai 1968, qui entraînent un divorce complet entre les collections d'originaux et de moulages et leur vocation pédagogique. Pendant les événements de mai, des actes de vandalisme sont perpétrés contre de nombreux moulages en plâtre, révélant l'évident manque de sécurité des pièces dans l'ensemble du bâtiment, tandis que la collection d'originaux grecs, vases et figurines en terre cuite, est retirée à la hâte des vitrines. Les moulages en plâtre sont vite classés en trois catégories : quelques-uns furent remisés au sous-sol (certains sont aujourd'hui exposés dans le hall d'entrée et la cage d'escalier du bâtiment), la plupart rejoignirent en juillet 1973 les moulages de l'École des beaux-arts au Musée des Monuments antiques aux Petites Écuries de Versailles, tandis que les moulages trop encombrants, redondants ou en trop mauvais état furent détruits sur place<sup>14</sup>. Les vases grecs et figurines en terre cuite furent, quant à eux, emballés dès mai 68 dans des coupures de presse et des tracts de l'époque et mis en sécurité dans le bureau d'archéologie grecque, qu'ils ne quitteront plus pendant près de cinquante ans. L'éclatement de l'Université de Paris en treize antennes et le partage de l'Institut d'art et d'archéologie entre deux nouvelles universités (Paris 1 et Paris IV), l'augmentation considérable du nombre d'étudiants et des enseignants, le manque de place manifeste – entraînant la création de salles de cours et de bureaux par cloisonnement des vastes salles d'exposition de l'Institut – sont autant de facteurs qui conduisirent à l'abandon complet de ce patrimoine universitaire pour plusieurs décennies.



Vases et fragments en vrac dans une caisse en carton, conditionnés au moyen de coupures de presse et tracts de mai 1968.

Placard du bureau 306 de l'Institut d'art et d'archéologie, contenant les caisses disparates dans lesquelles sont rangés, pêle-mêle, la plupart des fragments de céramique antique.

C'est dans cet état que la collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie se trouvait en 2012, reléguée dans les placards et armoires du bureau d'archéologie grecque de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sans qu'elle n'ait jamais plus guère suscité d'attention, lorsque le programme AGIAs fut lancé<sup>15</sup>. Il s'en est suivi un inventaire complet de la collection, ainsi qu'une étude sur l'histoire de sa constitution et de son utilisation pédagogique, mais aussi un programme de conservation et de valorisation. Composée d'environ 300 pièces originales, la collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie offre un éventail tout à fait représentatif de la plupart des productions antiques. Les principales formes du répertoire de la céramique grecque sont ainsi représentées du cratère à la coupe, de l'amphore à l'œnochoé, de l'aryballe à l'alabastré, du canthare à la pyxide, du lébès à la lampe, y compris les formes de productions régionales comme le nestoris messapien aux anses à rouelles caractéristiques. Les pièces les plus anciennes remontent au protogéométrique d'Athènes (X<sup>e</sup> s. av. J.-C.), tandis que les plus récentes (vases du style de Gnathia et céramiques apuliennes) semblent descendre jusqu'au III<sup>e</sup> s. av. J.-C., soit à la fin de la céramique figurée de tradition grecque. Pour la production céramique, il s'agit en fait d'un éventail représentatif d'à peu près toutes les productions de céramique grecque, pour l'essentiel figurée, tant de Grèce que d'Italie du Sud, ce qui en fait une collection remarquable d'un point de vue pédagogique. Le même éventail de formes et de productions se retrouve dans les figurines en terre cuite, qui vont de l'idole archaïque béotienne à une représentation d'Horus de l'Égypte gréco-romaine, en passant par un large éventail de tanagréennes et de statuettes de Myrina. L'ensemble de cette collection d'antiquités grecques est aujourd'hui répertorié dans une base de données relationnelle, spécialement constituée, associant une description de l'objet lui-même, un constat d'état préalable à sa restauration, une couverture photographique complète, les éventuelles références bibliographiques et tous les documents d'archives liés à l'objet. Comme il n'est de meilleure protection en matière culturelle qu'une large diffusion de l'information, la base de données AGIAs, tout en constituant un instrument de travail collaboratif pour l'équipe impliquée dans



le programme de recherche, est librement accessible en ligne; celle-ci continue à être enrichie au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Faisant suite à un constat d'état, les pièces de la collection font également l'objet d'une campagne de restauration complète, actuellement en cours par les soins des étudiants du département de Conservation-Restauration des biens culturels (CRBC) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sous la direction de Célestine Ousset, restauratrice du patrimoine indépendante. Après nettoyage et restauration, ces pièces rejoignent l'Institut d'art et d'archéologie et sont présentées dans des conditions pérennes de stockage. À terme, l'objectif du programme AGIAs est de terminer l'étude scientifique de cette collection afin, d'une part, de la mettre définitivement à l'abri de toute nouvelle dégradation et, d'autre part, de lui rendre sa vocation pédagogique initiale en lui redonnant une place dans l'enseignement de l'art et de l'archéologie grecs au sein des universités parisiennes.

-----

1. Voir P.J. Boylan, « Universities and Museums: Past, Present and Future », *Museum Management and Curatorship* 18 (1999), p. 43-56; N. Sanz et S. Bergan (éd.), *Le patrimoine des universités européennes*. 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, 2007; M. Lagrange et Fl. Miane, « Le Musée archéologie que la faculté des lettres de Bordeaux (1886). L'institutionnalisation des collections pédagogiques et scientifiques », *In Situ* 17 (2011). Outre ce numéro d'*In Situ* consacré aux « patrimoines de l'enseignement supérieur », on verra également les deux numéros spéciaux (206 et 207) de la revue de l'UNESCO *Museum International* 52 (2000), consacrés aux « musées universitaires », ainsi que le numéro des *Nouvelles du Patrimoine* 107 (2005), avec un dossier sur les « Musées et collections universitaires ».

2. Placé sous la direction d'Alain Duploux, chargé de mission sur le patrimoine mobilier et immobilier, le programme a reçu le soutien financier de la commission recherche du Conseil académique de l'établissement.

3. Voir notamment sur le site de la Sorbonne.

4. Décret n° 2014-997 du 2 septembre 2014 modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984, publié au *JORF* n° 0204 du 4 septembre 2014, texte n° 6.

5. Notons néanmoins que c'était le cas dans une version précédente; le décret n° 84-431 du 6 juin 1984, publié au *JORF* du 8 juin 1984, art. 3, p. 1784 disposait en effet que « [les enseignants-chercheurs] assurent, le cas échéant, la conservation et l'enrichissement des collections confiées aux établissements ». La modification est intervenue en 2009.

6. Sur ces questions juridiques, voir l'analyse d'A. Asselineau, « Observations sur le statut juridique des collections universitaires: le cas des vases grecs de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris », dans M. Lagrange (éd.), *Université & Histoire de l'art. Objets de mémoire (1870-1970)*, Rennes, 2017, p. 251-262.

7. Ph. Rivé, *La Sorbonne et sa reconstruction*, Lyon, 1987; Fl. Bourillon, É. Marantz, S. Méchine (éd.), *De l'Université de Paris aux universités d'Île-de-France*, Rennes, 2016; É. Marantz et S. Méchine (éd.), *Construire l'université: architectures universitaires à Paris et en Île-de-France (1945-2000)*, Paris, 2016.

8. Chr. Hottin, *Quand la Sorbonne était peinte*, Paris, 2001; *La Sorbonne: un musée, ses chefs-d'œuvre*, Paris, 2007.



9. Sur Maxime Collignon, voir Ph. Bruneau, « L'archéologie grecque en Sorbonne de 1876 à 1914. Deux professeurs d'archéologie grecque », dans Ph. Bruneau (éd.), *Georges Perrot. Maxime Collignon. Études d'archéologie grecque présentées par Ph. B.*, Paris, 1992, p. 7-43; L. Therrien, *L'histoire de l'art en France. Genèse d'une discipline universitaire*, Paris, 1998, p. 243-249; Ph. Jockey, « Collignon, Maxime », dans Ph. Sénéchal et C. Barbillon (éd.), *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale*, mis en ligne le 15 décembre 2010 sur le site de l'inha.
10. M. Collignon, « L'enseignement de l'archéologie classique et les collections de moulages dans les universités allemandes », *Revue internationale de l'Enseignement* 3 (1882), p. 256-270; « L'Archéologie à l'Université de Paris », *Revue internationale de l'Enseignement* 37 (1899), p. 193-198.
11. L. Therrien, *L'histoire de l'art en France*, p. 494-496 et 499.
12. Sur l'Institut d'art et d'archéologie de Paris, voir S. Texier (éd.), *L'Institut d'art et d'archéologie. Paris 1932*, Paris, 2005.
13. E. Niki, « La collection de moulages de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris », *Museion* 21-22 (1933), p. 234-239 (citation, p. 235).
14. Sur la collection de moulages, J.-L. Martinez, « La collection de moulages : un musée pédagogique », dans S. Texier (éd.), *L'Institut d'art et d'archéologie. Paris 1932*, Paris, 2005, p. 93-104; « Exposer des moulages d'antiques : à propos de la gypsothèque du musée du Louvre à Versailles », *In Situ* [En ligne] (28) 2016, mis en ligne le 21 mars 2016, consulté le 27 décembre 2017. URL.
15. Sur le programme AGIAs, sa méthodologie et ses résultats, voir A. Duploux et A. Asselineau, « La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris. 1. La céramique », *Journal des Savants* (2016), p. 85-137; « La collection de vases grecs de l'Institut d'art et d'archéologie et l'évolution de l'enseignement de l'archéologie à l'Université de Paris (1894-1968) », dans M. Lagrange (éd.), *Université & Histoire de l'art. Objets de mémoire (1870-1970)*, Rennes, 2017, p. 133-145; A. Duploux et C. Bruschini-Chaumet, « La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris 2. Les figurines en terre cuite », *Journal des Savants* (2019), p. 395-436.